

# Meurtre d'Adrien Perez : l'un des meurtriers présumés pourrait être remis en liberté

écrit par François des Groux | 28 juillet 2020



A peine deux ans après le meurtre d'Adrien Perez par trois *chances pour la France*, l'un des accusés, **Yanis El Habib**, pourrait être libéré par le juge des libertés et de la détention (JLD).

Un autre accusé, **Liam Djadouri**, « a lui été laissé libre

*sous contrôle judiciaire, dès le début de l'affaire ».*

Le troisième larron de la bande, **Younès El Habib**, « *qui semble vouloir endosser la responsabilité de l'acte* », reste en prison. Mais pour combien de temps ?

Parents, sachez qu'en France, on peut tuer votre enfant deux fois : tabassé, poignardé, écrasé par la racaille importée et défendue par nos politiciens. Et par la Justice Mur des Cons.

Et peut-être une troisième fois par les médias qui tentent toujours d'ignorer les conséquences d'une immigration incontrôlée et de cacher (souvent) l'identité et le visage des auteurs des [1000 agressions par jour](#), en France.



C'est sur internet, auprès des internautes, qu'il faut chercher l'information cachée par les médias...

## **Meurtre d'Adrien Perez : l'un des meurtriers présumés pourrait être remis en liberté, en attendant le procès**

Le 24 juillet dernier, Adrien Perez aurait eu 30 ans. Ses parents avaient convié ses amis à un repas en sa mémoire.

Mais la veille, le 23 juillet, leur avocat leur apprend que le juge des Libertés et de la détention, le juge des libertés et de la détention (JLD), a décidé de libérer et de placer sous contrôle judiciaire l'un des trois jeunes mis en examen pour meurtre et tentative de meurtre.

Et là, tout s'écroule de nouveau : « *C'est comme si on nous tuait une deuxième fois* » dit Patricia Perez, la maman d'Adrien, en retenant ses larmes. « *On a tout annulé. On est anéanti. On ne comprend pas cette décision.* »

## **Adrien était venu fêter son anniversaire avec des amis**

Le 29 juillet 2018, après avoir fêté son anniversaire dans une boîte de Meylan, près de Grenoble, Adrien quitte l'établissement avec ses amis.

Des jeunes apostrophent alors une jeune fille du groupe.

Un ami d'Adrien intervient. Deux frères et leur copain s'en prennent à lui, Adrien et son ami Matthieu viennent à son secours. Matthieu est gravement blessé au poumon et au bras, Adrien est tué.

Yanis El Habib, 21 ans aujourd'hui, détenu à Saint Quentin Fallavier, nie avoir donné le coup de couteau mortel. Son frère, Younès, 23 ans, semble vouloir endosser la responsabilité de l'acte. Le troisième impliqué, Liam Djadouri, 22 ans, a lui été laissé libre sous contrôle judiciaire, dès le début de l'affaire.

**Le juge des libertés et de la détention a décidé de remettre Yanis El Habib en liberté sous contrôle judiciaire, le Parquet a fait appel**

Comme le veut la loi, tous les six mois, la justice reconsidère l'incarcération des personnes en attente de leur procès. Et le 23 juillet dernier, le juge des libertés et de la détention (JLD) a décidé, contre l'avis du juge d'instruction et du parquet, de remettre Yanis El Habib en liberté.

Le Parquet a aussitôt fait appel de cette décision, dont on ne connaît pas les motivations, et la Chambre de l'Instruction de la Cour d'appel de Grenoble l'examinera, demain, mercredi. Mais en attendant pour la famille d'Adrien, c'est un choc.



**Entre incompréhension, chagrin et colère**

Patricia Perez s'indigne : *» Le juge des libertés a-t-il vraiment lu le dossier ? Nous, nous connaissons le dossier de notre fils de A à Z. Et, c'est clair, il y a une vidéo qui est claire ! On a ôté la vie, à notre fils pour rien,*

*d'un coup de couteau en plein cœur. Il avait la vie devant lui, il avait un travail, des amis qui l'aimaient. Nous, ses parents, on survit, on n'a plus goût à rien. »*

Bruno Pérez, le père d'Adrien, lui aussi, a du mal à contenir son chagrin et sa colère. *« Mercredi 29 juillet quand ils vont rendre leur décision, ce sera le jour du deuxième anniversaire de la mort de mon fils. Alors , imaginez ! S'il sort ?*

*Depuis quatre jours, je ne mange plus, je ne dors plus, je ne pense qu'à ça !*

*Comment je peux imaginer que celui qui a levé les bras en l'air, en criant victoire, quand mon fils est tombé par terre, puisse voir le ciel bleu et arriver les mains dans les poches à son procès ?*

*Une prison, c'est fait pour réfléchir à ses actes. il doit y rester. »*

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/meurtre-d-adrien-perez-l-un-des-meurtriers-presumes-pourrait-etre-remis-en-liberte-en-attendant-le-1595874642>



Yanis El Habib(Yanzo tssr)

Source : [Twitter](#)